Cuba et l'Union européenne s'entretiennent des mesures coercitives unilatérales

La Havane, 23 avr (RHC) Le quatrième Dialogue Cuba-Union Européenne sur les Mesures Coercitives Unilatérales aura lieu le mercredi 24 avril à Bruxelles, Belgique. L'échange s'inscrira dans la continuité de celui qui s'est tenu en mars 2021, en format virtuel.

Les parties discuteront des effets de l'imposition de mesures coercitives unilatérales comme moyen de pression politique et économique sur les États, des domaines juridiques et pratiques de la législation européenne existante pour contrer l'application extraterritoriale de lois imposées par des pays tiers, ainsi que du traitement de la question dans les forums multilatéraux.

La délégation cubaine sera dirigée par le directeur général des affaires multilatérales et du droit international du ministère des affaires étrangères, Rodolfo Benítez Verson. Elle informera la partie européenne de l'intensification du blocus criminel imposé par les États-Unis au peuple cubain et des effets de l'inscription arbitraire et injustifiée de Cuba sur la liste unilatérale des États présumés promoteurs du terrorisme établie par le département d'État. Les effets de cette politique sur les projets de coopération entre Cuba et l'Union européenne seront évalués.

La délégation de l'Union européenne sera dirigée par M. Pelayo Castro, directeur général adjoint pour les Amériques du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), et comprendra également d'autres hauts

fonctionnaires du service diplomatique européen.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'accord de dialogue politique et de coopération conclu entre Cuba et l'Union européenne en 2016 et entré en vigueur, à titre provisoire, en 2017, qui en est à son quatrième cycle de mise en œuvre. (Source : Cubaminrex)

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/352908-cuba-et-lunion-europeenne-sentretiennent-des-mesures-coercitives-unilaterales

Radio Habana Cuba